

autre télégramme qui, j'ai lieu de le supposer, va vous intéresser, M. l'Orateur :

Ottawa, 2 avril 1885.

DeBlois part avec vous comme chirurgien. Il est autorisé à acheter ce qu'il faudra—

Vous voyez que ce n'est pas là une demande faite par moi. On m'informe qu'il part avec moi.

Il est autorisé à acheter ce qu'il faut pour la pharmacie. Des instruments seront envoyés d'ici. Je désire que vous sachiez voir avec quelle rapidité un régiment de Québec peut être mobilisé. Hâtez-vous.

Pourquoi désirait-il donc qu'un régiment de Québec pût se mobiliser aussi rapidement, et pourquoi désirait-il tant que le régiment de Québec devançât celui de Montréal? Il n'y a aucun doute que le ministre de la milice va pouvoir expliquer la chose.

Sir ADOLPHE CARON : Si l'honorable député veut une réponse, je puis dire que c'est parce que son bataillon est, je crois, le plus ancien des bataillons canadiens français.

M. AMYOT : Non, il y en a plusieurs de plus anciens. Le 30 avril je reçus ce télégramme :

Je vous félicite de l'empressement avec lequel vous et votre bataillon avez répondu à l'appel et préparé votre départ pour le Nord-Ouest.

A. P. CARON.

Puis je reçus une quantité de dépêches de félicitation, jusqu'à notre arrivée à Winnipeg. Là, on nous plaça dans un marais. Il y avait plusieurs bâtiments appartenant au gouvernement et dans lesquels il n'y avait rien du tout, mais nous devions être placés dans des marais. Il plut abondamment. Je perdais deux hommes par la maladie, causée très probablement par l'humidité et par un rhume contracté dans ces marais. Quatre jours, cinq jours et six jours s'écoulèrent, et nous étions encore à Winnipeg. Personne ne s'occupait de nous, et j'entendais dire dans les rues de Winnipeg : "Que font ici les Canadiens français?"

Je télégraphiai au ministre de nous faire partir par tous les moyens possibles; puis je constatai que le général Middleton nous avait oubliés à Winnipeg. Enfin, j'eus l'ordre d'aller à Swift-Current. Ce ne fut qu'en envoyant télégrammes sur télégrammes que je pus obtenir qu'on se souvint de nous et qu'on nous fit avancer. A mon arrivée à Swift-Current, je rencontrai des officiers très expérimentés et très intelligents. Nous parcourûmes ensemble les prairies, et il nous fut facile de constater que la guerre était conduite d'une manière extraordinaire. Je ne prétends pas être un homme d'expérience, mais je recueillis l'opinion d'autres personnes, parmi lesquelles se trouvait un vieux général, un soldat qui avait souvent vu le feu. Ceux qui n'ont pas visité le Nord-Ouest ne peuvent se faire une idée exacte des circonstances. Lorsque nous parlons des provisions, ce n'est pas comme lorsque vous allez dans votre armoire prendre des provisions. Lorsqu'il faut nourrir des milliers d'hommes, et envoyer les aliments à des centaines de milles à travers les prairies, cela demande beaucoup de précautions. Un jour, un détachement des charretiers du général Middleton fut attaqué dans les prairies par quelques hommes et fait prisonnier, et toutes les provisions furent capturées; et si Riel et Dumont avaient été cruels, ils auraient pu tuer un grand nombre de ces charretiers, ils auraient pu réduire, par la famine, l'armée du Nord-Ouest, et faire beaucoup de mal. Après cette inspection dans la prairie, les officiers avec lesquels j'en conférai—ceci fut prouvé sous serment dans une certaine cause—me pressèrent de télégraphier au ministre de la milice pour l'informer de la manière dont allaient les choses. Ils disaient que les dépenses et les dangers seraient énormes, et que la guerre était mal conduite. Les indiens et les métis étaient pour la plupart à cheval, et, suivant ces officiers, de même qu'à mon avis, il était absurde d'envoyer à leur poursuite dans les prairies, un corps d'infanterie. Nous ne pouvions dire combien de milles l'infanterie aurait à parcourir avant

M. AMYOT

d'atteindre les rebelles qui étaient à cheval; nous ne pouvions prévoir combien de mois durerait la guerre. On me pressa de télégraphier au ministre de la milice que la guerre était mal conduite, et que pour combattre des hommes à cheval, il fallait des hommes à cheval.

L'armée canadienne étant déjà là, devait y être employée, mais comment? Pouvait-on l'utiliser mieux qu'à garder les forts et les provisions, lorsqu'un fort avait déjà été pillé? Les provisions étaient disséminées dans les prairies sur une étendue de plusieurs centaines de milles, et étaient constamment exposées à l'ennemi. L'honorable ministre rit. A-t-il été là-bas? A-t-il été plus loin qu'à Winnipeg? A-t-il été à la guerre? A-t-il une très longue épée avec son titre? Cette opinion n'est pas seulement la mienne; c'est aussi celle de plusieurs officiers. L'honorable ministre m'écrivit une lettre dans laquelle il disait :

Je n'ai pu trouver un moment avant aujourd'hui pour vous répondre. Soyez sûr que vous n'avez pas besoin d'être inquiet. Lorsque vous m'écrivez privément je garde vos lettres pour moi seul; ce n'est que lorsque j'ai besoin d'obtenir des informations des départements que je communique les sujets traités dans vos lettres.

Ceci est en date du mois de novembre 1882. L'honorable ministre dit : Mais vous m'avez demandé vous-même par une motion la production de ces papiers. L'honorable ministre fait erreur. Ce qu'il dit n'est pas exact. Nul papier n'a jamais été produit. L'honorable ministre me comprend-il?

Sir ADOLPHE CARON : Oui.

M. AMYOT : Lorsqu'il a affirmé ici, il y a un instant, qu'il avait produit les papiers, il a dit une inexactitude. Une fois j'ai inscrit la motion sur l'ordre du jour, et lorsqu'elle fut appelée, j'entrais justement dans la Chambre, mais le mot "abandonnée" avait été dit. J'insérai de nouveau la motion sur l'ordre du jour, mais il était alors trop tard pour la présenter durant cette session-là. Lorsque l'honorable ministre dit qu'il a produit ces papiers à ma demande, il affirme donc une chose inexacte, comme était inexacte sa réponse d'hier, comme l'était son interprétation de mes télégrammes, comme l'est tout ce qu'il dit à leur sujet. Lorsque l'honorable ministre en appelle aux minutes de cette Chambre, je le tiens et lui dis : Vous faites erreur. Peut-il me donner le numéro de ce rapport? Où est-il? Quand ai-je fait ma motion? Un jour qu'il y avait eu une interpellation au sujet de Riel, cet incident fut soulevé par lui soudainement, alors que je n'étais pas prêt à répondre avec les papiers. Mais aujourd'hui, je vais exposer les choses sous leur vrai jour.

Suivant donc l'avis de ces vieux officiers, je télégraphiai au ministre ce que nous pensions de la manière dont la guerre était conduite, savoir, que des hommes à cheval devaient suivre des hommes à cheval, et que le meilleur emploi que nous pouvions faire des volontaires était de leur faire garder les forts et les provisions. Un fort renfermant 100 personnes et éloigné de plusieurs centaines de milles de tout autre fort était dans une position dangereuse, et il est plus dangereux de garder et de protéger des convois de provisions traversant des centaines de milles de prairies, que d'être assis dans son bureau, d'étudier sa leçon, préparant des insultes pour ceux qui travaillent, et profitant du travail des officiers de son département. L'honorable ministre me répondit le 23 avril :

Enchanté d'apprendre que vous allez si bien.

Il me télégraphia très souvent dans ce sens. En réponse à ce télégramme concernant les provisions, et au sujet duquel il a fait tant de bruit et porté contre moi tant d'accusations, il me télégraphia :

Télégramme reçu. Vous aurez appris la nouvelle qui répond à une partie de votre télégramme. Vous agissez splendidement.

"Vous agissez splendidement." Si l'honorable ministre était sincère alors, M. l'Orateur, il ne l'est pas aujourd'hui,